



BAUGÉ
IMPRIMEUR



H.E. Ban Ki-Moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York – NY 10017
U.S.A.

Descartes, le 16 Octobre 2014

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que l'imprimerie Baugé soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, de les faire progresser dans notre domaine d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'imprimerie Baugé fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Nous nous engageons à ce que notre COP soit publiée dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes respectueuses salutations.

Nicolas BAUGE
BAUGÉ S.A.S.
Le Président

Demandez nos produits certifiés PEFC™ et FSC®
Ask for PEFC™ and FSC® certified products



10-31-1080 / Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle / pefc-france.org



La marque de la gestion
forestière responsable
FSC® C004168

S.A.S. au capital de 236 430 € - N° DE TVA intracommunautaire - FR 40 634 801 054 - R.C. TOURS B 634 801 054

DESCARTES : Usine-devis / Factory-estimate - BP 7 - 37160 DESCARTES - Tél. : 02 47 91 81 81 - Fax : 02 47 91 81 80 - info@baugeimprimeur.com - www.baugeimprimeur.com

Nos relations contractuelles sont régies par les usages professionnels et conditions générales de vente, établis par l'union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (UNIC - ex-FICG), qui sont précisés par nos conditions particulières de vente reproduites au verso. En cas de litige, seul le tribunal de Tours (37), est compétent (sauf accord des deux parties pour recours à l'arbitrage). Nous nous réservons la propriété des marchandises, même livrées, jusqu'à leur paiement intégral. L'acceptation de la commande implique l'acceptation des usages professionnels établis par l'UNIC et des conditions générales de vente reproduites au verso.